

P. 12 798.B

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

●

# OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 24 SEPTEMBRE 1949.

---

Discours de M. le Recteur H. Fredericq

**PLAIDOYER POUR UN HUMANISME  
SCIENTIFIQUE**

---

**Remise de diplômes de Docteurs Honoris Causa**

---

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ  
PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1948-1949

---



MAISON DESOER, LIÈGE

Ouverture solennelle des Cours

le 24 septembre 1949

UNIVERSITÉ DE LIÈGE

# OUVERTURE SOLENNELLE DES COURS

LE 24 SEPTEMBRE 1949

---

Discours de M. le Recteur H. Fredericq

PLAIDOYER POUR UN HUMANISME  
SCIENTIFIQUE

---

Remise de diplômes de Docteurs Honoris Causa

---

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ  
PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1948-1949

---



MAISON DESOER, LIÈGE

## Plaidoyer pour un humanisme scientifique

Monsieur le Ministre,

Mesdames, Messieurs,

Ce n'est pas un thème nouveau que je veux développer dans ce discours inaugural que nos traditions académiques me commandent de prononcer aujourd'hui et que votre courtoisie vous convie à écouter. D'autres avant moi ont consacré à l'humanisme scientifique des plaidoyers plus éloquents et sans doute plus convaincants que celui que vous allez entendre.

Mais le problème d'un élargissement de notre culture vers plus d'universalité me paraît d'une importance capitale. C'est pourquoi je vous sollicite de lui accorder quelque attention.

Je n'entreprendrai pas de définir, après tant d'autres, l'homme cultivé, ni ce que nous entendons par culture générale. La culture est-elle individuelle ou est-elle « l'expression d'un temps ou d'un ensemble social déterminé » ? Doit-on admettre qu'il n'y a aucun sens à parler de la culture de l'époque de Dante, mais bien de la culture de Dante lui-même ? La culture est-elle « un savoir » ou doit-elle être « une tension qui nous fait passer au delà d'elle-même » ? Autant de problèmes subtils que n'ont pas résolus les philosophes sagaces, assemblés en 1947, au Centre culturel inter-

national de l'abbaye de Royaumont <sup>(1)</sup>. Ne nous épuisons pas en vains efforts ni en stériles dissertations.

Dans l'esprit de la plupart, le substantif « culture » appelle tout naturellement les adjectifs qui doivent le compléter : littéraire et artistique. Culture littéraire et artistique ! Admirable expression, sans doute, qui englobe déjà par elle-même, un vaste domaine de la connaissance et de la sensibilité.

Mais cette façon de s'exprimer épuise-t-elle les possibilités de nos aspirations vers l'humanisme ? Par sa limitation même ne retranche-t-elle pas des préoccupations de beaucoup de vastes territoires que leur esprit n'ambitionne pas d'explorer, ignorant qu'il veut être et rester de la joie de connaître. Et cependant : *Felix qui potuit rerum conoscere causas !*

Voici vingt siècles déjà qu'en cette formule lapidaire le poète latin enfermait toute la substance d'un humanisme scientifique.

La mission de l'Université est noble et délicate. On lui confie le soin de préparer la génération qui monte. Pour le bien de la nation, elle façonnera les cerveaux de ceux qui demain devront la servir, en s'instituant ses chefs et ses guides. On attend de nous que nous formions des spécialistes, mais aussi des intellectuels, dans la pleine acception de ce mot. C'est assurément un programme passionnant : avons-nous le droit d'affirmer que nous le réalisons pleinement ? Je ne le pense pas.

Quelles perspectives s'offrent à nos anciens élèves ? Ceux à qui la Faculté de Médecine aura conféré droit de vie et de mort sur leurs semblables pratiqueront l'art de guérir. Ceux qu'a formés la Faculté des Sciences appliquées utiliseront, pour l'agrément et la commodité de tous, les connaissances de base qu'ils auront acquises chez nous. La Faculté de Philosophie et Lettres et la Faculté des Sciences

---

<sup>(1)</sup> cf. Jacques GÉRARD, L'idée de culture aux « Entretiens de Pontigny », *Revue Alumni*, 1947, XVI, 259.

garniront les cadres de l'enseignement moyen et orienteront vers l'enseignement supérieur ou la recherche scientifique ceux de leurs nourrissons sur le berceau desquels se seront penchées les fées bienfaitantes qu'on appelle « Chance » et « Intelligence ».

Mais quels chemins vont parcourir nos jeunes docteurs en droit ? Certes, en nombre appréciable, ils s'inscriront au Barreau ou rendront la justice. Et c'est spécialement en vue de cet objectif que l'Université les aura formés. Elle leur aura dispensé non seulement les solides connaissances juridiques qui doivent être le fondement de leur activité professionnelle, mais encore, par l'étude des lettres anciennes et modernes, de la philosophie et de l'histoire, elle aura visé à élargir leurs horizons. De l'étudiant en droit, elle aura tenté de faire le *vir bonus dicendi peritus*, le classique homme de bien habile à s'exprimer. Mais, depuis Caton l'Ancien, cette définition de l'homme cultivé paraît singulièrement périmée.

Comme l'observe avec tant de pertinence mon ami le professeur FLORKIN <sup>(1)</sup>, le XVIII<sup>e</sup> siècle a vu s'amorcer la révolution politique, le XIX<sup>e</sup> la révolution industrielle et sociale, et le XX<sup>e</sup> la révolution scientifique. A ce monde nouveau, il faut des hommes nouveaux. Il faut une réadaptation constante de l'individu aux conditions mouvantes d'un milieu social qui progresse.

Je songe ici aux docteurs en droit (et ils sont légion) qui, tournant le dos à Thémis, à ses balances et à son glaive, se laisseront séduire par les émotions puissantes du combat des grandes affaires ou des luttes de la politique. Ils ambitionnent de devenir des conducteurs d'hommes. Les avons-nous suffisamment préparés à ce rôle éminent ? La culture que nous avons voulu leur inculquer leur apporte-t-elle une information adéquate à la complexité des tâches qui les attendent ?

---

(1) M. FLORKIN, Haute culture, *Synthèses*, nos 8 et 9, Bruxelles, 1947.

Je n'insisterai pas sur les avantages qu'un maître du barreau, qui doit tout connaître parce qu'il doit savoir tout plaider, qu'un magistrat consciencieux et sage, soucieux de peser équitablement les impondérables de l'âme humaine, trouveraient dans une connaissance élémentaire des lois qui régissent notre univers, et des réactions psychologiques et physiologiques de l'homme, considéré comme un échantillon zoologique parmi les autres espèces animales. Il serait trop aisé d'épiloguer sur ce thème. Mais, dans le plaidoyer que je prononce aujourd'hui, je veux mettre l'accent sur l'étroite intrication réciproque de l'économique et du politique.

« D'abord la question du beefsteack », proclamait un tribun gantois à l'époque où l'objectif essentiel de la classe ouvrière de notre pays se limitait à l'amélioration des conditions matérielles de son existence. Depuis, ses aspirations ont évolué vers un idéal plus élevé : tous les esprits passionnés de progrès humain ne peuvent que s'en réjouir. Mais il n'en reste pas moins que la famine qui désole encore de vastes portions de notre globe est le problème crucial qu'il faudra résoudre d'abord si l'on veut progresser dans la voie de la pacification universelle. Les grandes organisations internationales, telles que l'O. N. U. et la F. A. O., l'ont fort bien compris. Les efforts qu'elles déploient en vue d'une meilleure utilisation des richesses naturelles font une large part aux connaissances scientifiques. Elles font appel au savoir de leurs experts : chimistes, géologues, biochimistes, physiologistes, agronomes, économistes, sociologues.

Mais les plans que ces experts auront élaborés, les solutions qu'ils proposeront, les mesures pratiques qu'ils suggéreront, ce sont les hommes d'Etat qui devront les critiquer et les appliquer. Ces hommes d'Etat, ces hommes politiques sont en majorité des avocats en rupture de barreau. Nos assemblées délibérantes, les cadres de notre personnel politique supérieur sont peuplés de docteurs en droit.

Certes, il est souhaitable que ceux qui font les lois et ceux qui les appliquent aient des principes du Droit une con-

naissance approfondie. Certes, je ne puis espérer que ceux qui nous gouvernent, en même temps qu'ils reçoivent l'investiture populaire, se mueront subitement en autant de Pic de la Mirandole. Je n'attends pas que, techniciens à leur tour, ils se substituent aux experts compétents et leur arrachent des mains la plume avec laquelle ces derniers s'apprêtaient à rédiger leurs savants rapports. Mais tout au moins, ne peut-on souhaiter que, dans une mesure raisonnable, ils soient à même de saisir la portée des arguments que l'on soumet à leur jugement et que le langage qu'utilisent les compétences ne reste pas pour eux un mystérieux jargon ?

Les occupations ennemies que, deux fois dans l'espace d'un quart de siècle, nous avons dû subir ont familiarisé le public de ce pays avec des problèmes alimentaires dont, avant 1914, il ne soupçonnait pas l'acuité, ni même sans doute l'existence. Pendant les deux dernières guerres, en Belgique comme dans le reste du monde, on s'est habitué à la notion de bilan alimentaire et familiarisé avec l'unité de mesure dont se servent les spécialistes de l'hygiène alimentaire, je veux dire la *calorie*.

Mais qui, à part les médecins, les ingénieurs et quelques autres spécialistes, qui connaît le sens de la définition de la calorie ? Quand on affirme devant un homme cultivé (au sens « littéraire » du mot) que les besoins alimentaires d'un individu sédentaire sont largement couverts par un apport quotidien de 2.400 calories, mais qu'un travailleur de force a droit à une ration de 4.000 à 4.500 calories par jour, cette révélation essentielle, qui domine comme une loi implacable tout le problème social, n'éveille en son esprit que de timides résonances.

Serait-ce trop demander que de souhaiter que le législateur, qui doit nourrir ceux qui ont faim et vêtir ceux qui sont nus, se souvînt que l'on n'a rien pour rien, et qu'un organisme qui dépense de l'énergie doit, sous peine de dépérir, reconstituer ses réserves au moyen d'apports extérieurs ; que le bilan énergétique d'un organisme humain



s'établit par Doit et Avoir avec la rigueur d'un compte de banque ; que les diverses formes de l'énergie, la forme chimique, la forme mécanique, la forme calorifique sont théoriquement convertibles les unes dans les autres, que la calorie, unité de quantité de chaleur, peut, par équivalence, s'exprimer en kilogrammes-mètres, qui sont des unités de travail, et qu'en fin de compte elle peut servir à chiffrer la valeur des réserves énergétiques de nos nourritures terrestres.

Qu'on ne s'y trompe pas. L'extension que, pour la culture, je réclame vers le secteur scientifique n'a rien de commun avec une généralisation à tous les hommes instruits de connaissances étroitement techniques qui doivent rester l'apanage des spécialistes.

Mais l'exemple que j'ai choisi aura montré que nous n'avons rien à gagner et tout à perdre à nous contenter d'une information aussi limitée, aussi fragmentaire, en un mot, aussi bornée que celle que nous qualifions audacieusement de culture générale.

Et que dire des Académies de Médecine qui s'improvisent autour des tables de bridge ? On y lance avec émoi que M<sup>me</sup> Une Telle a une tension de 27 sans se préoccuper de savoir si ce nombre représente des grammes, des kilowatts ou des centimètres de mercure et si la tension dont il s'agit est artérielle, électrique ou si c'est une tension de « vapeurs ».

Notre époque nous offre le curieux spectacle d'une société dite cultivée qui ne saisit plus ni le sens ni la portée de termes qui devraient être inclus dans son vocabulaire courant, car ces termes représentent des faits ou des conceptions dont les rapports avec les nécessités quotidiennes de la vie sont l'évidence même.

Pourquoi en va-t-il ainsi ?

Parce que trop de nos contemporains acceptent de se laisser émouvoir et séduire, mais sans doute ne veulent pas s'imposer l'effort de comprendre. Et aussi parce que le vocabulaire scientifique le plus usuel, le vocabulaire qui impose le terme propre et exerce « l'art divin et difficile

de la définition » (1) est tenu par beaucoup pour un langage hermétique.

Qui d'entre vous ne se souvient de ces enquêtes sur la culture générale des étudiants, qu'ont menées naguère, à Liège, notre distingué collègue le professeur DESONAY (2), à Gand, le professeur Jan DHONDT (3) et cette même année à Louvain, le professeur L. DE GROOTE (4) ? Qui ne s'est pas alarmé des amers résultats d'un jeu décevant ?

« Que démontre notre épreuve ? dit le professeur DHONDT : que les intellectuels de demain ne lisent rien, pas même les journaux, qu'ils n'ont pas le moindre intérêt pour le passé, même pour le passé le plus récent de leur pays, ni, a priori, pour les événements qui surviennent en dehors de ses étroites frontières. »

Les enquêtes de MM. DESONAY et DHONDT, qui s'adressaient aux étudiants des Facultés de Philosophie et Lettres de Liège et de Gand, se limitaient exclusivement aux secteurs de la littérature, des arts et des sciences dites morales et politiques.

À Louvain, les enquêteurs donnèrent à leurs investigations plus d'extension : des étudiants de toutes les Facultés y furent conviés et les questions posées débordèrent sur le domaine scientifique proprement dit. Les résultats n'en furent pas plus réconfortants.

Qu'on invite les étudiants à dire en quelques mots ce qu'ils savent de personnalités marquantes de l'histoire contemporaines, telles que Disraeli, Abraham Lincoln, Foch ou

---

(1) cf. *Directives pédagogiques concernant le programme des cours interdiocésains de l'Enseignement moyen libre*, publiées par l'Episcopat belge, *Lierre et Bruxelles*, 1937, p. 93.

(2) F. DESONAY, La culture générale des Etudiants qui entrent à l'Université, *Revue Universitaire, Paris*, 1947, n° 2, 5-72.

(3) Jan DHONDT, Peilingen bij de studenten in de Wijsbegeerte en Letteren, *Revue « Alumni »*, Bruxelles, 1948, XVII, n° 2, p. 51.

(4) L. DE GROOTE, Un sondage sur la culture des étudiants, *Bull. Institut Recherches Economiques et Sociales de l'Un. de Louvain*, 1949, XIV, nos 7 et 8, 807-858.

Ludendorff, des rapports de parenté entre le Prince Régent et le fondateur de notre dynastie, des règles constitutionnelles qui régissent le recrutement des sénateurs ou du rôle des syndicats ouvriers ; qu'on les prie de citer les noms des capitales des Etats scandinaves, de dire ce qu'évoquent dans leur esprit les noms de Prométhée, de Gluck ou de saint Thomas d'Aquin, ou ce qu'on entend par électron, rayons ultraviolets, pénicilline, hélicoptère, le manque d'information est général, presque universel.

Qu'on se garde d'insinuer qu'en souhaitant l'inclusion du domaine scientifique dans la notion de culture générale, je veux me poser en paladin de l'utilitarisme, ou en défenseur de quelque conception étroitement technique et terre à terre. L'amour de la nature, l'avidité à pénétrer ses lois excluent-ils le sens poétique ou le goût de la beauté ? L'œuvre de Goethe, dont on célèbre cette année le deuxième centenaire, celle de Maurice Maeterlinck, disparu il y a quelques mois, en donnent le démenti.

Les mots « culture générale » désignent le plus souvent des jeux de l'esprit dont la première caractéristique est précisément une carence absolue du sens du général, ou mieux, de l'universel.

Nous restons les héritiers éternels de la Renaissance, de cette époque bénie qui ressuscita la joie de connaître et d'admirer ; époque aussi où les sciences d'observation étaient encore dans les langes et où des gentilshommes racés, ou bien de grandes dames, dont Isabelle d'Este est restée le séduisant modèle, pouvaient se piquer d'avoir des lumières dans toutes les catégories du savoir de leur temps. Cette atmosphère spirituelle du XVI<sup>e</sup> siècle reste celle que trop de nos contemporains se satisfont encore de respirer.

J'ai connu un grand érudit, publiciste très célèbre, conférencier apprécié et, pour tout dire, heureux possesseur d'une riche bibliothèque bourrée d'ouvrages traitant d'histoire, de littérature, d'économie politique et de questions internationales.

Figurez-vous qu'un jour je l'ai surpris à vouloir

mesurer la température de son bain froid (11 à 12° C) au moyen d'un thermomètre médical dont la graduation, comme chacun sait, va de 35° à 42°.

Et comme j'entreprenais de lui expliquer la vanité d'une telle tentative :

« Alors, vous croyez que cela ne peut pas aller ? me dit-il ; c'est bien ce que m'assurait ma femme. »

N'est-ce pas une réponse magnifique ?

Et quel superbe dédain pour ce que je n'ose même pas décorer du nom de notion scientifique !

Je sais que l'on me rétorquera que des savants médecins ou des ingénieurs très habiles apportent parfois aussi la preuve qu'ils restent fermés à toute émotion artistique comme aux subtilités de la littérature.

Dans l'anthologie que nous enrichissons chaque année, il serait facile de monter en épingle quelques-unes de ces « perles estudiantines » qui sont la consolation des professeurs assujettis à la sombre corvée des examens, telle celle-ci dont l'auteur fut un étudiant en médecine particulièrement compétent, comme vous allez voir, en matière d'étymologie : « Le goître exophtalmique se nomme ainsi parce qu'on le voit à l'œil nu. » Je l'avais mis sur la voie de cette réponse admirable en lui rappelant (ce qu'il avait oublié) qu'en grec *œil* se dit *ophthalmos*, et que l'ophtalmologie est la science des maladies des yeux. Qu'on ne vienne plus, après cela, prétendre que l'étude des langues mortes n'est que temps perdu et que la langue d'Homère n'est pas indispensable à la pratique à l'art d'Hippocrate.

Et tout ceci nous ramène sans cesse à l'inlassable *leitmotiv* : il faut élargir la culture artistique et littéraire des futurs hommes de science, il faut élargir la culture scientifique de ceux qui veulent consacrer leur vie spirituelle à l'étude du droit, de l'histoire ou des belles-lettres. Et dans les deux cas, les raisons d'adopter ce programme sont identiques. Il ne s'agit pas, en encombrant de jeunes cerveaux d'un fatras de connaissances mal digérées, de fabriquer en série des « spécialistes universels », capables de fouiller à

fond toutes les disciplines inscrites au tableau de nos cours.

Il faut leur donner des clartés de tout. Il faut éveiller les curiosités. Il faut apprendre à connaître le monde. Il faut donner aux humanités une définition plus large afin que, vraiment, un jour, elles arrivent à donner à notre jeunesse le sentiment de l'humain.

*Felix qui potuit...* disait déjà Virgile.

L'accès à la connaissance de la nature procure des joies d'une qualité si rare que l'on s'étonne de devoir se faire le propagandiste d'une culture plus universelle. Comme si ce prosélytisme devait servir au recrutement des adeptes d'une croyance.

Admettons que la dévotion aux valeurs spirituelles et esthétiques procède de l'esprit religieux. Ne voit-on pas tout de suite que c'est une religion d'une sorte assez particulière, puisque sur l'heure et sans temps perdu, elle donne à ses adeptes leur récompense, anticipativement, avant même qu'ils aient dû souffrir la moindre passion au service de leur foi ? L'effort même leur est une joie, et leur passion, celle de la beauté et du savoir, trouve sa fin en elle-même.

Que d'hommes, remarquables par l'intelligence et la curiosité, prétendent au titre d'esprits cultivés sous prétexte qu'ils ont retenu la date du passage du Rubicon ou la portée politique de la Pragmatique Sanction de Marie-Thérèse ; que les noms, et parfois les œuvres de Keats ou de Jean-Paul Sartre ne leur sont pas inconnus, ou encore que leur goût pour les beaux-arts leur suggère une filiation entre l'imagerie religieuse du Corrège et les chefs-d'œuvre plus cérébraux de Pablo Picasso ? Car toutes les thèses peuvent se plaider, n'est-il pas vrai ?

Demandez-leur s'ils connaissent la différence entre un palimpseste et un incunable ; l'expression de leur visage vous révélera à quel point une telle question est offensante. Mais priez-les de définir en deux mots ce qui distingue une étoile d'une planète, une combinaison chimique d'un simple mélange, une roche éruptive d'une roche sédimentaire ; priez-les d'expliquer pourquoi on s'autorise à mesurer les

*distances* intersidérales au moyen d'une unité de *temps*, l'année-lumière, ou comment il se fait que la fonction chlorophyllienne des plantes vertes est la clef de notre subsistance et le fondement de la vie même de tous les animaux supérieurs, l'homme y compris, ils n'éprouveront aucune humiliation — bien au contraire — à faire étalage de leur ignorance qui est sans vergogne, souveraine et encyclopédique.

N'aperçoivent-ils pas le danger de l'exclusive dont, par tradition, ils frappent la connaissance *élémentaire* (je souligne le mot) des principes fondamentaux de la physique, de la chimie, de la biologie ou de la géologie ? Pensent-ils qu'avec une telle indigence de leur documentation, ils trouveront jamais la clef d'une conception (imparfaite sans doute, mais personnelle) de leur univers et qu'ils seront jamais habilités à aborder le problème métaphysique, qui reste pour nous tous l'énigme fondamentale ?

D'un point de vue plus terre à terre, ne se rendent-ils pas compte qu'ils s'offrent, en victimes marquées d'avance, aux entreprises de tous les charlatans, sourciers, sorciers, tireurs d'horoscopes, astrologues, chiromanciens, thaumaturges et radiesthésistes, de tous les marchands d'orviétans suractivés, vitaminés, diastasés, radioactifs, atomisés, que sais-je encore ? Incapables d'apprécier sainement la nature des choses, les voilà qui se précipitent tête baissée dans le piège de la pipe-rie des mots, comme s'ils étaient avides de rendre force et vigueur aux plus antiques superstitions.

L'homme dit cultivé qui s'obstine à refuser « à composer avec le présent » est, par sa propre faute, progressivement éjecté d'un monde qu'il ne comprend plus et qui, lui-même, tend à le remiser dans le poussiéreux conservatoire des anachronismes.

Une telle situation peut-elle encore être redressée ? Quels remèdes propose-t-on pour guérir le mal et rendre à la culture le cachet d'universalité qui lui mérite son nom ? Il faudrait d'abord, chez la jeunesse qui a encore le temps de

lire, et parmi les hommes faits à qui la vie, malgré tout, laisse quelques loisirs, propager le goût des lectures bien choisies et lutter contre l'esprit de spécialisation. A ces hommes, avides de se compléter, soucieux de « vivre en harmonie avec leur temps » (1), rien de ce qui est humain ne devrait rester étranger.

Nos programmes d'enseignement, moyen et supérieur, sont loin d'être parfaits. A ce sujet, aucun doute n'est possible.

Mais autant qu'une refonte de ces programmes, une autre réforme s'impose, une réforme plus profonde, qui atteindrait davantage l'intimité même de notre être pensant ; une réforme de toute la mentalité du moment, de l'orientation même de l'intellectualité d'aujourd'hui.

C'est à l'Université que devrait incomber la mission de faire comprendre aux futurs maîtres de l'enseignement secondaire qu'un esprit qui se veut cultivé ne peut plus davantage consentir à l'amputation du champ de ses appétits intellectuels.

Je voudrais que les programmes universitaires de nos Facultés de Philosophie et Lettres et de nos Facultés des Sciences, héritières de feu l'École normale des Humanités, fussent plus variés et plus nuancés ; qu'ils cessent de se cantonner dans une spécialisation trop étroite en n'offrant à leurs élèves, littéraires ou scientifiques, qu'un seul des aspects d'un humanisme bien compris. Je voudrais que les futurs maîtres de nos athénées et lycées auxquels incombera la tâche d'enseigner à des adolescents les langues anciennes et l'histoire fussent astreints à suivre, à l'Université, des cours généraux de caractère scientifique qui leur ouvriraient des horizons sur les rudiments de la physique, de la chimie, de la géologie, de la cosmographie et de la biologie. Mais je voudrais aussi que dans les Facultés des Sciences où se façonnent les cerveaux des professeurs

---

(1) L'expression est du professeur BALASSE, de l'U. L. B. (*Le Soir*, 3-6-1949).

d'Athénée qui enseignent les sciences naturelles, une certaine place fût réservée à l'histoire de l'art et à celle des littératures étrangères.

En complétant la culture littéraire des uns par l'acquisition de quelques faits scientifiques essentiels, en étoffant les connaissances objectives des autres par un rappel continu au sentiment de la beauté pure, on agirait indirectement sur l'épanouissement des générations de demain. C'est un programme à longue échéance, un de ces placements à terme qui ne sortent pas immédiatement leurs effets. Mais à l'Université comme à l'Athénée, comme au Collège, c'est pour l'avenir que nous travaillons.

Comme beaucoup de mes collègues, j'ai été maintes fois sollicité de donner mon avis sur l'opportunité d'instituer une épreuve d'aptitudes aux études supérieures. C'est là un vaste problème dont nous ne pouvons aujourd'hui envisager le détail. Personnellement, je crois cette épreuve nécessaire. Personnellement, je voudrais qu'elle restât dans la ligne de l'examen de maturité dont depuis près de trente ans la Fondation Universitaire répète annuellement l'expérience. Mais au choix des matières que désignerait librement le candidat, je fixerais certaines limites. Attentif aux méfaits d'une spécialisation précoce, j'imposerais aux futurs élèves des Facultés dites littéraires l'obligation de subir un examen sur les sciences exactes et naturelles, tandis que ceux qui s'engagent dans une carrière à base scientifique ou technique devraient apporter la preuve qu'ils ne restent pas complètement fermés aux beautés de la littérature et des beaux-arts ou insensibles aux leçons de l'histoire.

Magnifique et ultime occasion, sinon d'ouvrir aux adolescents l'accès à une culture générale digne de ce nom, mais tout au moins de leur donner le sentiment qu'un effort vers une telle culture vaut bien d'être tenté.

Un examen organisé selon ces directives exigerait, bien entendu, une refonte des programmes de l'enseignement secondaire qui devraient abolir le rationnement étroit qu'ils



imposent encore trop souvent à l'étude des sciences naturelles.

Tous les jeunes gens qui peuplent nos Athénées, Lycées et Collèges seraient les bénéficiaires de cette réforme, y compris et surtout ceux qui ne fréquenteront pas l'Université.

Ai-je besoin de vous dire, Mesdames et Messieurs, que la formule de cet examen, suggérée naguère par moi par la parole et par la plume, n'a connu jusqu'à présent qu'un bien faible succès. Rares sont ceux de mes interlocuteurs qui n'en ont pas salué l'énoncé d'un sourire. Serai-je plus heureux aujourd'hui ? Je n'ose l'espérer. Quelques bons esprits cependant, et c'est ma consolation, ont manifesté pour cette réforme un sympathique intérêt. C'est un encouragement. Paradoxe aujourd'hui, vérité demain.

Ai-je rencontré une plus large audience lorsque, il y a deux ans, en cette même occasion, j'ai suggéré aux étudiants en philosophie et lettres et aux étudiants en droit d'inviter à la tribune de leurs cercles facultaires des orateurs compétents qui fussent venus leur révéler l'intérêt des connaissances de base dans le domaine des sciences de la Nature ? La semence que je croyais pouvoir jeter au vent n'a pas germé sur le terrain aride de l'incompréhension. C'est ce terrain d'abord qu'il faudrait travailler, qu'il faudrait ameublir, qu'il faudrait féconder. Voilà l'œuvre que j'ai voulu aujourd'hui remettre sur le métier.

Si je ne perds pas courage, c'est encore mon collègue le professeur DESONAY qui m'en offre le moyen. Son enquête de 1946 fut résumée en deux articles retentissants que publia un grand journal bruxellois du soir. Le premier, intitulé « La culture générale se meurt », était plein d'amertume et de regrets. Mais il avait provoqué dans le public de tels remous, une telle cacophonie d'éloges et d'imprécations, que peu après, M. DESONAY pouvait en écrire un second dont le titre seul nous rendait l'espérance : « Mais le goût de la culture générale n'est pas mort. »

---

## MES CHERS COLLÈGUES,

Au moment où commence la dernière année de mon rectorat, je voudrais vous renouveler l'expression de ma gratitude pour la fidélité et la loyauté de votre collaboration. L'Université ne peut réaliser sa mission que si ses membres se sentent unis au chef temporaire choisi parmi eux par les liens d'une confiance réciproque. Je connais et j'apprécie votre science, votre conscience et votre dévouement aux intérêts supérieurs dont nous avons la garde. Ce n'est jamais en vain que j'ai fait appel à vous pour m'éclairer dans de délicates conjonctures. Pendant un an encore, accordez-moi votre assistance, afin que je puisse laisser aux mains de mon successeur un gouvernail pointé sur la voie du progrès.

Je veux, à M. le prorecteur BRAAS, adresser un hommage particulier de reconnaissance pour ses conseils éclairés et pour l'empressement amical avec lequel, comme par le passé, il a offert de me suppléer dans mes fonctions, chaque fois que les circonstances l'exigeaient.

Enfin, je désire que le personnel du rectorat et son chef dévoué, M. PIERLOT, sachent combien j'apprécie la conscience, l'intelligence et la discrétion dont il ne cesse de faire preuve dans l'accomplissement des tâches qui lui sont confiées.

MESDEMOISELLES LES ÉTUDIANTES,

MESSIEURS LES ÉTUDIANTS,

Au seuil de cette nouvelle année académique, je voudrais vous dire quelques mots d'une question qui doit vous tenir à cœur, puisqu'elle a donné lieu parmi vous à des controverses passionnées et que vous l'avez jugée digne de troubler un instant la sérénité du Conseil d'Etat. J'aborderai le problème en toute franchise, comme il est de mise entre bons amis qui se doivent une confiance réciproque. Et si, comme c'est possible, vous n'êtes pas convaincus par mon

argumentation, je souhaite que vous respectiez mon opinion comme moi-même je respecte la vôtre, même si je ne puis la partager.

C'est de l'examen médical obligatoire des étudiants que je veux vous parler. Un arrêté du Régent, daté du 30 août 1948, avait imposé aux étudiants l'obligation de souscrire l'engagement de se soumettre à tous examens médicaux organisés par le Collège des Assesseurs. L'autorisation de poursuivre leurs études pouvait dépendre du résultat de ces examens médicaux.

Cette sage mesure n'était pas prise à la légère. Elle était le fruit de longues délibérations auxquelles avaient pris part depuis deux ans les plus hautes autorités morales du pays, particulièrement compétentes en matière d'enseignement supérieur ou de santé publique, je veux dire la Fondation universitaire, l'Académie royale de Médecine de Belgique et la Koninklijke Vlaamse Academie voor Geneeskunde van België. Ces trois collèges en avaient unanimement reconnu l'impérieuse nécessité, et la Fondation universitaire avait consacré une somme de 600.000 francs à l'achat des appareils qui devaient en permettre la mise en pratique.

Les faits leur ont d'ailleurs donné raison. Car l'examen obligatoire de cette année a permis de dépister et de traiter plusieurs cas de tuberculose ouverte et contagieuse qui étaient ignorés de leurs porteurs. L'accroissement du nombre des étudiants hospitalisés depuis un an à Eupen nous en apporte une preuve hélas ! trop convaincante.

La santé des étudiants doit donc être protégée. Tous ne sont pas physiquement aptes à affronter les fatigues de longues années d'études. Ceux qui sont mal portants doivent être avertis des dangers qui les menacent.

Il tombe sous le sens que s'ils sont atteints d'une affection non contagieuse, je souligne le mot, ils doivent conserver la faculté de décider eux-mêmes en toute liberté s'ils suivront ou non les conseils que leur auront donnés les experts médicaux désignés par l'Université. Si les choses tournent mal pour eux, c'est qu'eux-mêmes l'auront voulu.

Mais on ne peut tolérer qu'un malade contagieux vienne à l'Université contaminer ses camarades. Vis-à-vis des parents des étudiants bien portants, la responsabilité de l'Université est grande. Nous nous refusons à encourir le reproche de ne pas avoir pris vis-à-vis de la propagation de la tuberculose toutes les mesures qui s'imposent pour en limiter les périls. Aucun homme de bon sens ne pourrait contester la légitimité de ce point de vue.

L'arrêté du Régent qui prescrivait l'examen médical obligatoire des étudiants en avait confié l'organisation au Collège des Assesseurs, c'est-à-dire aux doyens des cinq Facultés, réunis sous la présidence du recteur. C'était la prudence même. Pour une fois, l'Administration centrale était dépossédée de son omnipotence et c'était dans les Universités mêmes, mieux au courant que Bruxelles des possibilités locales, que devaient s'élaborer les mesures d'organisation de cet indispensable contrôle.

Certes, il s'agissait d'une décision où la liberté individuelle était appelée à consentir certains sacrifices. Nul plus que moi n'est un fanatique serviteur de la liberté. Mais l'abus de la liberté s'appelle licence et anarchie. Si le choléra désole la région de Namur et si, pour protéger la région liégeoise, on tend entre les deux villes un cordon sanitaire, on porte atteinte à la liberté de circulation des citoyens ; mais seuls des Liégeois animés d'esprit suicidaire pourraient s'en formaliser.

Ceux qui ont la charge de veiller sur votre santé physique et morale, les maîtres qui ont choisi de consacrer leur vie au service de la jeunesse, pouvaient légitimement escompter que vous leur feriez confiance, que vous ne les soupçonneriez pas de vouloir mettre au point je ne sais quelles mesures inutilement vexatoires, dans le dessein peu raisonnable d'exclure de l'Université d'innocents jeunes gens qu'ils auraient, à la légère, jugés inaptes aux études. Nous ne songions pas à recommander à nos experts médicaux (qui sont choisis parmi les maîtres les plus compétents de notre Faculté de Médecine) de fonctionner à la manière

aveugle d'un conseil de révision et d'éliminer sans discernement les pieds bots, les cardiaques légers, les diabétiques ou ceux dont la colonne vertébrale aurait présenté de disgracieuses sinuosités.

Nous ne voulions que votre bien à tous, nous souhaitions rencontrer chez vous une amicale et confiante compréhension de nos bonnes intentions. Vous avouerez-vous que votre réaction m'a quelque peu déçu ? Un malentendu a été suscité et entretenu parmi vous ; pour le dissiper, des explications sont devenues nécessaires.

C'est dans une atmosphère un peu troublée que certains d'entre vous, dont le sens des réalités n'était peut-être pas égal à la perfection de l'esprit juridique, ont découvert que l'arrêté du Régent, origine de toute cette agitation, était daté du 30 août 1948, c'est-à-dire qu'il était postérieur de quelques jours à la date de mise en activité du Conseil d'Etat. L'occasion était trop belle de mettre à l'épreuve l'efficacité du fonctionnement de cette haute juridiction.

Le Conseil d'Etat, saisi d'un recours en bonne et due forme, n'examina pas le fond du problème, qui reste entier, mais mit à néant l'arrêté incriminé, pour la raison fort pertinente qu'il n'avait pas, préalablement à sa publication, été soumis à son examen.

Le Conseil d'Etat se devait d'agir comme il l'a fait. Je m'incline devant une décision que je n'eusse pas manqué de prendre moi-même, si, par fortune, l'honneur m'était échu de siéger dans cet auguste aréopage.

La légalité triomphait donc... mais les microbes de la tuberculose marquaient un point. Mais si les microbes ont gagné une bataille, ils n'ont pas gagné la guerre que nous sommes décidés à poursuivre avec acharnement. Les Universités de Bruxelles et de Louvain, qui ne sont pas astreintes à obéir aux injonctions de l'Exécutif, s'étaient cependant conformées de leur plein gré à l'esprit de l'arrêté

qui nous liait. En même temps que les Universités de l'Etat, elles ont soumis tous leurs élèves au contrôle médical obligatoire. Ce sont des Universités libres, ce qui leur laisse la latitude de faire des accroc's au principe de la liberté individuelle.

Plus indépendantes que les Universités de l'Etat, elles pourront continuer à protéger la santé de leurs élèves. Les Universités de Gand et de Liège devront attendre que de nouvelles mesures soient prises, au besoin par la voie législative, en vue de redresser une situation un instant compromise. En attendant que le Parlement, à la sagesse duquel je veux faire confiance, ait décidé de défendre notre jeunesse contre les dangers qu'elle court, l'Université de Liège continuera à organiser, comme elle le fait depuis longtemps, l'examen médical des étudiants.

Provisoirement, cet examen ne sera pas obligatoire, mais volontaire. Il sera assuré, comme par le passé, par deux maîtres éminents de notre Faculté de Médecine, les professeurs BRULL et VAN BENEDEN, qui depuis des années, avec une science et un désintéressement au-dessus de tout éloge, cherchent à dépister les malades, leur donnent les meilleurs conseils pour les orienter sur la voie de la guérison et, avec l'aide du Fonds Malvoz et du Sanatorium universitaire d'Eupen, mettent en œuvre les moyens les plus efficaces de leur rendre la possibilité de continuer leurs études et de poursuivre la carrière qu'ils ont choisie.

Mes chers étudiants, je vous en conjure, profitez des facilités qui vous sont gratuitement offertes. L'occasion est trop belle pour vous d'abriter un esprit sain dans un corps robuste et harmonieusement équilibré.

MESDAMES, MESSIEURS,

Avant de lever la séance, je tiens à remercier les invités de marque qui, par leur présence, nous ont apporté le témoignage de leur sympathie pour la jeunesse universitaire.

Notre gratitude va  
à MM. les représentants diplomatiques des Etats-Unis, de  
Grande-Bretagne et de Suisse ;  
à M. le Ministre de l'Instruction publique ;  
à M. le ministre REY ;  
à M. le ministre d'Etat T'SCHOFFEN ;  
à Mgr le vice-recteur de l'Université catholique de Lou-  
vain ;  
à MM. les prorecteurs des Universités de Bruxelles et de  
Gand ;  
aux chefs des autres établissements belges d'Enseignement  
supérieur ;  
au Directeur de la Fondation universitaire et au délégué de  
la Belgian American Educational Foundation ;  
à M. l'Administrateur-inspecteur de l'Université ;  
à MM. les consuls généraux et consuls des nations repré-  
sentées à Liège ;  
à MM. les membres du Parlement ;  
aux hautes autorités militaires et judiciaires et aux hautes  
autorités administratives de la Province et de la Ville de  
Liège ;  
à M. le bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;  
à M. le président de l'Ordre provincial des Médecins,  
et au nombreux public qui a répondu à notre invitation.  
Je déclare ouverte l'année académique 1949-1950.

---

## COLLECTIONS

Accroissements pendant l'année académique 1948-1949

*Cristallographie et Minéralogie*

MUSÉE DE MINÉRALOGIE

Nombreux dons de minéraux effectués par :

Abbaye de Maredsous ;

Associated Tin Mines of Nigeria ;

Association des Elèves des Ecoles spéciales (A. E. E. S.) ;